

# Chevilly

## INFOS



**3** portraits  
d'entrepreneurs  
chevillois, p. 9

#8



Stéphanie

Stéphane

Lou

Sommaire

Commune de Chevilly

Agenda, p. 2

Édito, p. 3

Travaux, p. 4 & 5

Budget, p. 6 & 7

Informations municipales, p. 8

Vie économique, p. 9

Retour en images, p. 10

Associations & culture, p. 11

État civil, p. 12

édition avril 2023



## AVRIL / MAI / JUIN / JUILLET\*

### Lundi 17 avril

**ATELIERS NUMÉRIQUES** → salle du conseil municipal, de 10h à 12h

### Dimanche 30 avril

**JOURNÉE ANGLAISE AU CHÂTEAU** *organisée par LE CLUB PASSION FORTY-FIVE*  
→ au château de Chevilly

### Mardi 2 mai

**PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION**  
→ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

### Lundi 8 mai

**CÉRÉMONIE DU 8 MAI**

### Mardi 9 mai

**SOLIDARIBUS**  
→ place Lucien Paillet, de 14h à 16h30

### Samedi 13 & Dimanche 14 mai

**SALON ARTISTIQUE** *organisé par DÉTENTE ET LOISIRS CHEVILLY* → au château de Chevilly

### Lundi 15 mai

**ATELIERS NUMÉRIQUES** → salle du conseil municipal, de 10h à 12h

### Dimanche 4 juin

**VIDE-GRENIERS** *organisé par RADIO WEB PASSION* → au château de Chevilly

### Mardi 6 juin

**PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION**  
→ à la mairie, sur RV de 9h à 12h

### Lundi 12 juin

**ATELIERS NUMÉRIQUES** → salle du conseil municipal, de 14h à 16h

### Mardi 13 juin

**SOLIDARIBUS**  
→ place Lucien Paillet, de 14h à 16h30

### Vend. 23, samedi 24, dimanche 25 juin

**FÊTE DE LA GYM** *organisée par DÉTENTE ET LOISIRS CHEVILLY*  
→ à la salle des fêtes

### Lundi 3 juillet

**ATELIERS NUMÉRIQUES** → salle du conseil municipal, de 14h à 16h

### Mardi 11 juillet

**ATELIERS NUMÉRIQUES** → salle du conseil municipal, de 14h à 16h

### Jeudi 13 juillet

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE ET BAL DU 14 JUILLET**  
→ stade du Pont noir, RV à 21h

\* Cet agenda est présenté sous réserve de la situation sanitaire connue au moment des évènements et de l'accord éventuel des autorités.



Le rôle d'un maire est d'organiser la vie de la commune en veillant à ce que ses concitoyens puissent vivre au mieux le présent. C'est aussi, et surtout, de se projeter pour contribuer à donner aux habitants toutes les chances d'un avenir serein. En d'autres mots, gérer le quotidien, mais aussi préparer, modeler le futur.

**On ne peut pas savoir où l'on va sans savoir d'où l'on vient.** Notre vie aujourd'hui - peut-être plus que jamais - est façonnée par notre environnement économique, mais aussi par notre environnement tout court.

Souvenons-nous. Au printemps 2016, nous vivions les inondations du siècle. L'eau avait envahi une partie de la commune, entre autres toutes les routes menant aux Chapelles. Les habitants du plus gros hameau de Chevilly ne pouvaient plus aller travailler. Ils étaient ravitaillés par nos sapeurs-pompiers, qui, pendant plusieurs jours, apportaient le pain et les produits de première nécessité.

Sept ans plus tard, en ce printemps troublé, c'est la sécheresse qui menace. D'ores et déjà, des restrictions de l'usage de l'eau se profilent, avec les conséquences que l'on peut entrevoir pour l'agriculture, l'industrie, et, au premier chef, pour la vie quotidienne des habitants.

Après un hiver où, pour d'autres raisons, il nous a été demandé d'économiser l'énergie au point de moins nous chauffer, nous voici face à une perspective de manque d'eau qui risque d'altérer notre qualité de vie et de dégrader notre économie.

Avant que des mesures coercitives puissent nous être imposées, je ne peux qu'inciter les Chevillois à faire un usage raisonné de l'eau comme, depuis plusieurs mois déjà, nous réduisons la facture énergétique de la commune en pourchassant toute source de gaspillage, en nous tenant aux usages réellement souhaitables et utiles pour la population, en matière d'éclairage public par exemple.

Nous agissons dans le même esprit en ce qui concerne les consommations d'eau, que des restrictions soient formellement imposées, ou simplement conseillées.

**J'invite l'ensemble de nos concitoyens à nous accompagner dans cette démarche responsable, nécessaire au maintien d'un environnement bien compris** et, d'une manière plus générale, à la qualité de la vie dans notre commune.

Le maire, *Hubert Jolliet*



## Travaux rue des Châtelliers

### Les travaux d'aménagement continuent.

L'enrobé, le marquage et la signalisation clôtureront les travaux dans cette rue au mois d'avril 2023.

**Coût → Travaux : 221 172 € TTC**  
**Maîtrise d'œuvre : 13 752 € TTC**  
**Subvention du Département : 69 741 €**



## Berges du Grand Marchais

Les travaux de renforcement des berges commenceront à la mi-juin. Les saules seront taillés très courts afin de repartir sur de bonnes bases, des soutènements en bois seront posés pour retenir la terre et un enrochement en calcaire viendra consolider la partie côté rue du Couvent. Pour effectuer ces travaux le niveau de l'eau sera abaissé. Les poissons seront au préalable retirés.



**Coût → Travaux : 29 310,49 € TTC / Subvention de l'État : 7 000 €**

## Vidéo protection

Pour la vidéo protection, deux caméras vont être installées sur les sites suivants :

1. Rue de Sougy à l'intersection de la rue du Stade
2. Rue de Monchêne sur le bâtiment du 60 rue de Paris à l'intersection de la rue de Paris.

Avec la pose de ces deux caméras, nous disposerons d'un parc de 44 caméras.

**Coût installation et mise en marche**  
**→ 8 011,87 € TTC**

## Réserve incendie aux Chapelles

La pose de la réserve incendie à côté de la chapelle est terminée. Cette réserve de 30 m<sup>3</sup> améliorera la défense incendie rue de la Forêt.



**Coût →**  
**Travaux :**  
**32 631,42 € TTC**  
**Subvention de l'État :**  
**5 900 €**



## Nouveaux jeux au Grand Marchais



**Coût structure** → 3 919,20 € TTC  
**Coût "nénuphar"** → 1 252,80 € TTC

Une nouvelle structure multijeu a été installée aux abords du Grand Marchais. Elle est composée d'un filet à grimper, d'une échelle, d'une plateforme surélevée et d'un toboggan.

Juste à côté, se trouve « le nénuphar » nouvel équipement pour les petits. Ce jeu est identique à celui installé l'année dernière dans le parc Robert Porchon.



Financé par



## École numérique

L'école contribue au projet d'une société de l'information et de la communication pour tous. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et le futur citoyen à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

L'école élémentaire a bénéficié de l'achat de nouveaux matériels informatiques.

### Coût des équipements

→ 37 890,82 € TTC

- fourniture de 10 PC portables aux enseignants avec licences, logiciels et formation

- pour les élèves : classe mobile avec 15 PC portables et 15 tablettes

### Subventions (environ 65 %)

**LEN** (Label École Numérique)

→ 2 419,95 €

**SNEE** (Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires) → 22 438,64 €

## Travaux 8 rue des Prunus

Le logement communal situé au 8 rue des Prunus a bénéficié d'une réhabilitation afin d'accueillir un professionnel de santé stagiaire qui exercerait à la maison de santé ou sur la commune.

Pouvoir loger rapidement un stagiaire est nécessaire si la commune veut pouvoir assurer la continuité de la présence du corps médical sur son territoire. À cet effet, la salle de bain de ce logement a totalement été refaite : carrelage, faïencerie, plomberie. Tous les volets ont été également rénovés.

**Coût des travaux, effectués par les agents du service technique** → 3 636,87 € TTC



## Les finances communales

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Résultat de fonctionnement excédent **▶ 530 071,84 € ◀**

### RECETTES PRINCIPALES

- ▶ redevance centre de stockage de déchets Suez : **57 868,27 €**
- ▶ loyers et locations de salles : **66 620,92 €**
- ▶ remboursement TVA sur dépenses fonct<sup>d</sup> : **11 179 €**
- ▶ dotations de l'État : **364 447 €**
- ▶ impôts directs locaux : **1 149 480 €**
- ▶ taxes diverses : **170 517,49 €**
- ▶ factures de restauration scolaire : **118 774,80 €**
- ▶ attribution de compensation de la CCBL : **325 543 €**

### QUELQUES DÉPENSES

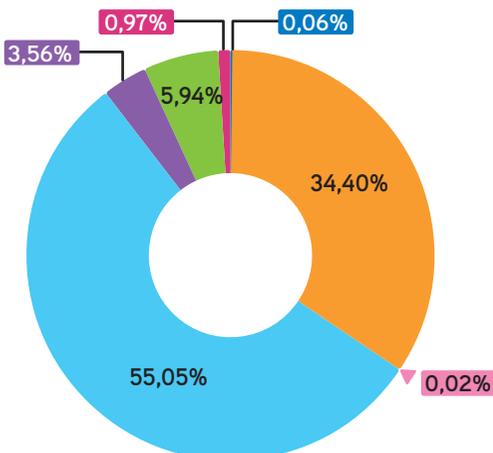
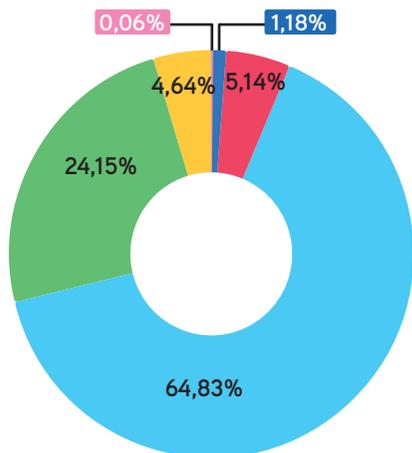
- ▶ consommations bâtiments communaux (eau, électricité, gaz, téléphonie) : **205 193 €**
- ▶ prestation garderie Cigales et Grillons : **86 878,28 €**
- ▶ alimentation restaurant scolaire : **69 817,99 €**
- ▶ assurances (bâtiments, véhicules, personnel communal) : **57 936,37 €**

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ Remboursements divers .....	31 660,14 €
■ Produits des services .....	137 763,46 €
■ Impôts et taxes .....	1 738 153,49 €
■ Dotations, subventions et participations .....	647 380,59 €
■ Autres produits de gestion courante ...	124 491,19 €
■ Produits exceptionnels .....	1 472,30 €

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ Charges à caractère général .....	739 900,26 €
■ Frais de personnel .....	1 184 068,51 €
■ Atténuation de produits .....	76 584,00 €
■ Charges de gestion courante .....	127 782,32 €
■ Intérêts des emprunts .....	20 746,36 €
■ Dotations aux amortissements .....	1 267,88 €
■ Charges exceptionnelles .....	500 €

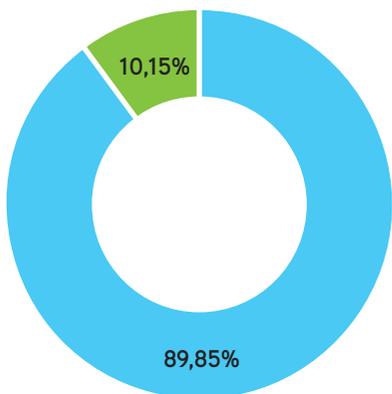




Résultat d'investissement déficit **▶ 545 638,34 € ◀**

## RECETTES PRINCIPALES

- ▶ remboursement TVA sur dépenses d'investissement 2020 et 2021 : **406 060,09 €**
- ▶ subventions (État, Département) pour travaux réalisés : **50 919,95 €**

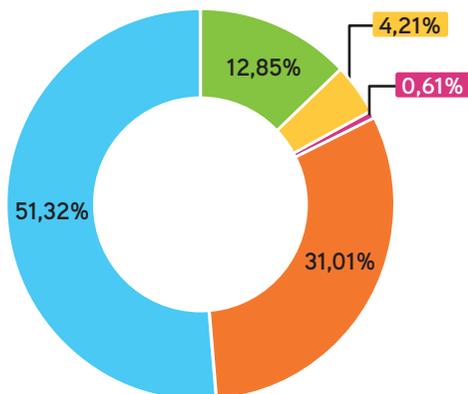


## RECETTES D'INVESTISSEMENT

■ Remboursement TVA et taxe d'aménagement	450 520,78 €
■ Subventions	50 919,95 €

## QUELQUES DÉPENSES

- ▶ travaux de vidéoprotection : **19 472,89 €**
- ▶ construction Maison de santé (solde) : **537 339,74 €**
- ▶ remboursement de prêts : **133 556,75 €**



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

■ Immobilisations incorporelles	6 350,40 €
■ Travaux	324 717,86 €
■ Travaux marchés en cours	537 339,74 €
■ Rmbt capital des emprunts	133 556,75 €
■ Autres immobilisations financières	44 114,32 €

## Prévisions 2023

Le budget de la commune, **équilibré en dépenses et en recettes**, a été voté le 29 mars 2023 comme ceci :

**FONCTIONNEMENT : 6 274 004,07 € // INVESTISSEMENT : 3 098 855,25 €**

### PRINCIPAUX PROJETS À VENIR :

- ▶ rénovation de l'éclairage public : **696 480 €**
- ▶ défense incendie à Saint Barthélémy : **40 726,07 €**
- ▶ étude du projet « Groupe scolaire » : **80 000 €**
- ▶ extension de la vidéoprotection : **8 011,87 €**



## Déplacement de la boîte aux lettres place Lucien PAILLET

La boîte aux lettres qui se trouvait devant la poste a été transférée place Lucien PAILLET.

Le départ du courrier a lieu du lundi au vendredi à 16h15 et le samedi à 11h30.

La poste Relais est assurée par M. et Mme GUÉNIN, **Le Chevilly**, au 49 rue de Paris pour l'envoi de courriers, de colis, de recommandés et l'achat de timbres.



### Horaires Le Chevilly

De mardi à vendredi :  
6h30 à 12h30 et 15h à 19h  
Samedi : 7h30 à 12h30 et 15h à 18h30  
Dimanche : 8h à 12h30 / Fermé le lundi

## Brûlage à l'air libre : c'est NON!

En ce début de printemps, propice au jardinage et aux divers travaux à l'extérieur, **il est rappelé qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre** (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble de la commune. En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagée.

### Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler vos déchets, vous pouvez les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier d'une subvention de 30 € du SIRTOMRA (voir modalités sur le site du syndicat : [www.sirtomra.fr](http://www.sirtomra.fr)).



## Travaux bruyants, CE N'EST PAS N'IMPORTE QUAND !

Faire des travaux, même bruyants, est parfois nécessaire. Pour que cela se passe le mieux possible, il faut savoir respecter les règles de bon voisinage et s'en tenir aux horaires fixés par la législation.

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, par exemple, sont autorisés pendant les horaires ci-contre. ➔



### Horaires à respecter

Semaine : 8h30 à 12h et 14h à 19h30  
Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h  
Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



## 3 portraits d'entrepreneurs chevillois



**Stéphanie HOARAU**

**Traiteur réunionnais**

**Ti Kaz Kreol**



Pour ceux qui ne connaissent pas Stéphanie HOARAU et son activité Ti Kaz Kréol vous aurez désormais tout le loisir de découvrir ses plats le midi et le soir.

En effet, Stéphanie qui était comptable, est depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, un traiteur à plein temps. Déjà bien connue sur la commune avec ses plats réunionnais, mais aussi dans le monde associatif avec Chevilly en fêtes dont elle est la présidente, elle pimentera (un peu mais pas trop) vos papilles avec ses plats, de l'apéritif au dessert. Du simple repas de famille, mais aussi un mariage, un anniversaire, un évènement associatif... Elle réglera vos invités des saveurs et des délices de l'île de la Réunion. Elle propose un menu 100 % réunionnais : samoussa, nems, ti paté, accras... accompagnés de son punch, avec ou sans alcool. Commençons avec un achard de légumes ou du boudin réunionnais, continuons avec ses plats, rougails, shop suey, carry... Tout cela agrémenté de sauces épicées servies à part afin que chacun se serve selon ses goûts. Enfin les desserts avec le gâteau de patate douce ou de tison, le tourment d'amour ou la panna cotta coco/fruits exotiques. Tout cela nous emmène directement dans l'Océan indien sur l'île de La Réunion : le temps d'un repas vous serez à plus de 9 000 km d'ici !

Menu et tarifs sur la page  
f @Ti Kaz Kreol traiteur

Renseignements et commandes (au moins 48h avant), par tél. au 06 83 15 52 88 ou à [ticazkreol@gmail.com](mailto:ticazkreol@gmail.com)

Tout est livré « prêt à réchauffer ». Livraison gratuite à Chevilly, 0,35 € le km hors Chevilly.



**Stéphane ÉCHIVARD**

**Conseiller en immobilier**

**IAD France**



Mandataire immobilier indépendant rattaché au réseau IAD France sur le secteur Artenay Chevilly, Stéphane ÉCHIVARD est à l'écoute de vos besoins et vous apportera son aide dans le cadre de votre recherche d'un nouveau bien.

Chevillois depuis plusieurs années, en faisant appel à lui, vous gagnerez en temps, en pertinence et en précision grâce à ses réseaux et son expérience de conseiller immobilier dans le périmètre géographique où vous voulez vous installer.

N'hésitez pas à utiliser « propertips » l'application du réseau IAD France si vous connaissez quelqu'un qui souhaite acheter ou vendre un bien.

Tél. 06 34 06 92 94  
[stephane.echivard@iadfrance.fr](mailto:stephane.echivard@iadfrance.fr)



**Lou DJE**

**Conseillère en immobilier**

**Capifrance**



Vous désirez vendre ou acheter un bien (terrain, maison, appartement ou immeuble), ça tombe bien ! En qualité de conseillère en immobilier indépendante, Lou DJE aura le plaisir de vous conseiller et de vous accompagner.

Chevilloise depuis deux ans, elle pourra vous apporter un suivi personnalisé et une transaction immobilière réussie, grâce à la puissance de diffusion et la force du réseau Capifrance. Alors n'hésitez pas à la contacter!

Tél. 06 25 41 40 85  
[lou.dje@capifrance.fr](mailto:lou.dje@capifrance.fr)



## L'exposition *L'aventure de l'aérotrain*

### Un succès fou pour le monorail !

Le samedi 11 mars, l'association Chevilly-Histoire a organisé une journée consacrée à l'aérotrain et son monorail. À travers des photos, des maquettes animées, des peintures, l'histoire de ce vestige de béton de 18 kilomètres de long a été retracée.

Daniel ERMISSE (77 ans), pilote de l'aérotrain à Chevilly, entre 1969 et 1978, a captivé un public venu très nombreux en racontant son aventure lors de sa conférence, retransmise en direct sur les ondes de Radio Vag.

Bravo à Régis PHÉLUT et à toute son équipe pour cette magnifique journée dédiée à l'aérotrain.



## Commémoration du 19 mars 1962

### 61<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Malgré la faible assistance, le devoir de mémoire se perpétue.



## Les Saltimbanques chevillois remontent sur scène

Les 24, 25 et 26 mars dernier, la troupe amateur des Saltimbanques chevillois s'est produite sur la scène de la salle des fêtes pour présenter une pièce de théâtre en deux actes de Viviane TARDIVEL, *Et surtout pour le pire !*



Un grand merci pour cette comédie très divertissante et bravo à toute la troupe : Patricia AGDANTZEFF, Antoine CASTRO, Béangère BOURDEAU, Hélène ORMONT, Stéphane HENNEBERT, Élisabeth CALIEZ et Jacques VIART. **De vrais artistes !**

## L'art tient salon au château

Première association chevilloise par le nombre d'activités proposées, Détente et Loisirs prépare le neuvième *Salon artistique de Chevilly*, qui se déroulera à la mi-mai au château.

Initialement destinée à mettre en avant les activités artistiques de l'association (aquarelle, art floral, tapisserie, scrapbooking), cette manifestation permet aussi de présenter au public un plus large éventail dans les domaines de l'art et de l'artisanat d'art. Outre les activités propres à Détente et Loisirs, on verra cette année de la peinture, de la sculpture, de la poterie, de la photographie, de la ferronnerie, de la mosaïque, de la couture, du travail du bois.

Une douzaine d'exposants sont attendus.

Samedi 13 et dimanche 14 mai  
de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,  
au château de Chevilly.  
Entrée gratuite.



François LAVRAT

### UN INVITÉ D'HONNEUR LOCAL

Le sculpteur animalier François LAVRAT, dont l'atelier est installé à Saran, mais qui réside à Chevilly, sera l'invité d'honneur du *Salon artistique*. Spécialisé dans le travail des métaux, il présentera ses œuvres monumentales dans le cadre du salon.

Cette rencontre artistique permettra également de découvrir en avant-première le film *Si Chevilly m'était conté*, réalisé par l'association Gidy Films, et qui rassemble des comédiens amateurs dans une histoire scénarisée du château de Chevilly depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un quintet de jazz animera la soirée du samedi, à partir de 18h30, avant une dégustation de vins de Loire et de Bordeaux proposée par la Cave d'Olivier.



## Marguerite-Marie SALLÉ a fêté ses 100 ans

Pour l'occasion, le maire Hubert JOLLIET et ses 3 adjoints lui ont remis une composition florale et des chocolats.

Marguerite-Marie, cadette d'une fratrie de 11 enfants, est née le 15 janvier 1923 à Le Bouscat à côté de Bordeaux. Elle rencontre son mari Jean à Paris. De cette union, naissent un garçon et une fille, deux petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

La famille quitte Paris en 1968 pour s'installer à Chevilly. Au début des années 1970, Jean et son fils Patrick créent et dirigent sur Chevilly les établissements SALLÉ, une entreprise spécialisée dans la mécanique de précision et les activités d'usinage (entreprise cédée en 2018 par son fils maintenant à la retraite). Marguerite-Marie travaillait également à leurs côtés. Jean SALLÉ a été conseiller municipal de 1971 à 1983 puis adjoint au maire de 1983 à 1989 sur notre commune. Marguerite-Marie vit encore aujourd'hui dans sa maison : à n'en pas douter, il fait bon vivre à Chevilly !!



Son secret de longévité ?

« Dotée d'un moral d'acier et croyante, elle prend un petit whisky coca tous les soirs et fume quelques cigarettes », confie son fils.

## Pacs

**Julien DÜRR et Mawuvi AZAMAH** le 30 décembre 2022

**Denis PETIT-LAUMONIER et Samantha GRIMAUD** le 23 mars 2023

## Décès

**Georgette CORMIER veuve BOUGRON**  
le 20 décembre 2022

**Jacky GAGNEUX** le 24 décembre 2022

**Simone MONDAMERT veuve CRUCHET**  
le 31 décembre 2022

**Orlando MARTORANA** le 2 janvier 2023

**Gilbert PARCOLLET** le 3 janvier 2023

**Jean-Pierre ILZER** le 8 janvier 2023

**Marcel AGRELLI** le 31 janvier 2023

**Paulette SILVE épouse ROUSSET** le 4 février 2023

**Guy LEGEINDRE** le 15 février 2023

**Colette FADIER veuve CONQUET** le 17 février 2023

**Jacques TAUGOURDEAU** le 18 février 2023

**Daniel WEBER** le 1<sup>er</sup> mars 2023

**Colette LEGRAND veuve PÉRARD** le 24 mars 2023

## Naissance

**Milhan RODRIGUEZ**  
né le 7 janvier 2023

*Félicitations aux parents !*



## Résultats recensement de la population

Les résultats du recensement de la population qui s'est déroulé du 19 janvier au 18 février ne seront connus qu'à la fin de cette année. Un grand merci aux cinq agents recenseurs pour le travail effectué. Merci également à Patricia HOUZÉ de les avoir accompagnés pour mener à bien leur mission.